

Lupiac

VILLAGE PRÉFÉRÉ
DES FRANÇAIS

PÊLE-MÊLE

BULLETIN MUNICIPAL

semestriel octobre 2025-N°23



14 mai, Inauguration du carrosse



25 juillet, plage de Lacoste



24 juillet, Spectacle EQUITPOP

 Artagnan

Lupiac, village natal de d'Artagnan

LE MOT DU MAIRE

Lupiac, le 1 octobre 2025

Chères Lupiacoises, chers Lupiacois,

En avril, la venue de l'animateur de télévision, Stéphane Bern à Lupiac a été un moment fort pour notre village. Accompagné de son équipe, il a parcouru le village, visité le château de Castelmore et rencontré les habitants pour la seconde fois, après un premier passage en 2022 dans le cadre de l'émission Secrets d'Histoire.

En mai, nous avons inauguré le carrosse d'apparat du XVIIème. Maxime Fillos et les membres de l'Association d'Artagnan chez d'Artagnan avaient organisé une belle journée, un mercredi, afin que les élèves des écoles de Mirande et de Coarraze puissent être présents.

Quelle émotion de voir le carrosse enfin attelé, après 18 mois d'efforts et de travail des élèves et des bénévoles !

Au mois de juin, nous nous sommes retrouvés à deux reprises en soirée : d'abord pour célébrer le feu de la Saint-Jean, puis pour découvrir ensemble le reportage et notre classement dans l'émission le Village Préféré des Français.

Notre patrimoine a été magnifiquement mis en valeur dans cette émission, renforçant ainsi l'attractivité de Lupiac.

Cet été, les marchés Convivial'été ont connu un véritable engouement, attirant visiteurs et habitants dans une ambiance conviviale.

En août, le festival d'Artagnan et la fête du village ont été les moments forts de l'été.

Le mois de septembre a été plus tranquille, marquant la fin progressive de la saison estivale.

De la visite de Stéphane Bern à l'inauguration du carrosse, en passant par les festivités de l'été, chaque moment a contribué à faire vivre Lupiac avec enthousiasme et fierté.

Merci à tous les bénévoles, organisateurs et participants qui ont contribué à tous ces beaux évènements.

Bonne lecture de ce bulletin n°23.

Véronique THIEUX LOUIT

COMPTES RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

94

Date de convocation : 28 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Lupiac, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Véronique THIEUX LOUIT, Maire.

Étaient présents : Mesdames Christelle CORNU, Maryse FOURAGNAN, Lisa HUTTON, Véronique THIEUX LOUIT, Messieurs Frédéric CORNU, Bruno DURIEZ, Maxime FILLOS, Jean-Marie GRIVAZ, Simon LABORDE, Bernard LUIS, Patrick MAGNE.

Formant la majorité des membres en exercice.

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire de séance.

Secrétaire : Mme Maryse FOURAGNAN est désignée pour exercer cette fonction.

Les élus présents physiquement constituent le quorum nécessaire aux délibérations.

Approbation du procès-verbal de la séance du 04 mars 2025

Il est donné lecture du procès-verbal de la séance du 04 mars 2025. Il est adopté à l'unanimité.

Vote du compte financier unique 2024

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que le compte financier unique est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

Elle précise que le compte financier unique donne une information financière plus simple et plus lisible que les précédents comptes administratifs et comptes de gestion : un seul document au lieu de deux, qui étaient partiellement redondants et souvent trop volumineux.

La confection de ce document commun s'appuie sur un travail collaboratif simplifié entre les services de la collectivité et ceux du comptable public. Le compte financier unique fait ressortir les résultats suivants :

Investissement	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
Dépenses	477 535.61 €	188 979.38 €	261 491.00 €
Recettes	477 535.61 €	177 357.36 €	156 387.50 €
Fonctionnement			
Dépenses	618 143.98 €	432 768.53 €	
Recettes	618 143.98 €	641 274.48 €	

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement : - 11 622.02 €

Fonctionnement : 208 505.95 €

Résultat global : 196 883.93 €

Affectation des résultats 2024

L'affectation des résultats 2024 pour le budget primitif 2025 se présente ainsi :

Excédent de fonctionnement (2024)	137 038.10€
Excédent reporté (année précédente)	71 467.85€
Excédent de fonctionnement cumulé	208 505.95€
Déficit investissement	11 622.02€
Déficit des restes à réaliser	47 870.80€
Besoin de financement (déficit investissement + déficit RAR)	105 103.50€
Résultat d'exploitation au 31/12/2024 : excédent	208 505.95€
Affectation complémentaire en réserve (1068)	116 725.52€
Résultat reporté en fonctionnement (002)	91 780.43€
Résultat investissement reporté (001) : déficit	11 622.02€

Vote des taux de la fiscalité directe locale 2025

Conformément à l'article 1639 A du CGI, les collectivités locales font connaître aux services fiscaux, par l'intermédiaire des services préfectoraux, les décisions relatives aux taux des impositions directes et produits de fiscalité perçus à leur profit.

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés décide de maintenir les taux de 2025 comme suit :

Taxe d'habitation (TH) : 14.17%

Taxe foncière bâtie (TFB) : 66.85%

Taxe foncière non bâties (TFPNB) : 116.00%

La recette en résultant est inscrite au budget primitif 2025 au chapitre 73.

Vote du budget primitif 2025

Madame le Maire donne lecture du Budget Primitif 2025 qui se présente comme suit :

Investissement	
Dépenses	434 956.73 € (dont 261 491.00 € de RAR)
Recettes	434 956.73 € (dont 156 387.50 € de RAR)
Fonctionnement	
Dépenses	693 941.15 €
Recettes	693 941.15 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents le Budget Primitif 2025 de la commune.

Questions diverses

- ✓ Médaille du village : Jean-Marie présente le dernier devis pour 20 médailles avec coffret en cuir.
- ✓ Mercredi 9 avril : Raid UNSS et repérage tournage « Villages préférés des Français »
- ✓ Mercredi 14 mai : inauguration du carrosse de d'Artagnan
- ✓ Merci à Jean-Marie pour avoir repeint l'enseigne du musée, elle est bien plus visible pour le visiteur.

La séance est levée à 22h30.

95

Date de convocation : 21 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mai à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la Commune de Lupiac, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Véronique THIEUX LOUIT, Maire.

Étaient présents : Mesdames Christelle CORNU, Maryse FOURAGNAN, Lisa HUTTON, Véronique THIEUX LOUIT, Messieurs Jean-Marie GRIVAZ, Bernard LUIS.

Étaient absents et excusés : Frédéric CORNU, Bruno DURIEZ, Maxime FILLOS, Patrick MAGNE

Était absent : Simon LABORDE

Formant la majorité des membres en exercice.

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire de séance.

Secrétaire : M. Jean-Marie GRIVAZ est désigné pour exercer cette fonction.

Les élus présents physiquement constituent le quorum nécessaire aux délibérations.

Approbation du procès-verbal de la séance du 08 avril 2025

Il est donné lecture du procès-verbal de la séance du 08 avril 2025. Il est adopté à l'unanimité.

Modification du tableau des emplois

Madame le Maire propose de modifier le tableau des emplois à compter du 01 juin 2025

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-19-1,

Vu le précédent tableau des emplois adopté par le conseil municipal le 18 décembre 2024,

Considérant que la modification du temps de travail de l'emploi de secrétaire général de mairie est de moins de 10% et qu'il n'y a pas lieu de soumettre la proposition à l'avis du comité social territorial ;
Le Conseil Municipal décide que le temps de travail de l'emploi secrétaire général de mairie est de 24 heures hebdomadaire à compter du 1^{er} juin 2025.

Autorisation de recrutement d'agents contractuels sur emploi non permanent

Madame le Maire expose également au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prévoir le recrutement de deux surveillants de baignade BNSSA pour l'ouverture à la baignade du lac de Lacoste.

Ainsi, en raison de la saison touristique, il est proposé au Conseil Municipal de créer, à compter du 12 juillet 2025, deux emplois non permanents sur le grade d'opérateur des APS dont la durée hebdomadaire de service est de 35 heures et de l'autoriser à recruter les agents contractuels sur une période de juillet et août 2025 suite à un accroissement saisonnier d'activité au lac de Lacoste.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à recruter 2 agents contractuels pour la surveillance du lac de Lacoste du 12 juillet au 17 août 2025.

Opération « été jeunes »

Madame le Maire rappelle que chaque année l'opération « été jeunes » est organisée sur la commune de Lupiac au mois de juillet. Maryse FOURAGNAN se propose cette année encore d'encadrer les jeunes. Il est proposé de reconduire l'opération dans les mêmes conditions du 07 au 18 juillet 2025.

Le Conseil Municipal décide :

- de fixer l'âge d'accès à l'opération « été jeunes » ainsi : jeunes âgés de 14 à 17 ans (atteindre l'âge de 14 ans dans l'année).
- de fixer le montant de la gratification à 15 € par matinée travaillée.
- d'offrir un repas aux participants de fin de chantier.

Travaux Syndicat d'Énergies du Gers : dépôse de réseaux Basse Tension inutiles

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il aurait lieu de déposer des réseaux inutiles (BT) au lieu-dit Cahuzères, sur la parcelle cadastrale C 99.

Et demande de confier ces travaux au Syndicat Départemental d'Énergies du Gers.

Le Conseil Municipal accepte de confier la réalisation de ces travaux au SDEG32 et donne tout pouvoir au maire pour mener à bien cette opération.

Partenariat avec le château de Lavardens

Le château de Lavardens propose cette année une exposition inédite « D'Artagnan, héros gascon » du 24 mai 2025 au 16 novembre 2025.

Un partenariat avec le musée d'Artagnan est mis en place pour toute la période de l'exposition : sur présentation du billet d'entrée d'un des deux sites, le tarif privilège est appliqué chez l'autre.

Point sur les travaux en cours

Au musée : les travaux de la phase 1 sont terminés, le carrosse est maintenant exposé au musée.

A la Chapelle de Pujos : la société AB Fondation a commencé les travaux

Pont de Lahitte : un rdv sur place avec la mairie de Castelnauet, le Syndicat des rivières et le département est fixé afin d'étudier la proposition de travaux d'aménagement du cours d'eau et du pont.

Bâtiment photovoltaïque : le devis pour travaux de bardage et clôture est signé.

Appartement de l'école : les travaux de rénovation sont en cours, il pourra être proposé à la location mi-juin.

Jeu dans la cour de l'école : l'installation a été vérifiée par la société Bureau Véritas.

Aménagement des abords de la place d'Artagnan : l'appel d'offre est publié pour les travaux place du foirail et chemin du rempart nord.

Questions diverses

- ✓ Un rendez-vous avec le commandant M. BIFFI, chef du SDIS32 pour relecture et validation du Plan Communal de Sauvegarde est prévu le 3 juin.
- ✓ Le fils de Jean-Michel FOURQUET propriétaire de la parcelle E24 souhaite réhabiliter la petite maison. Il demande à élaguer la végétation contre le point de collecte des poubelles chemin de rempart du Midi.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit juillet à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la Commune de Lupiac, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Véronique THIEUX LOUIT, Maire.

Étaient présents : Mesdames Christelle CORNU, Maryse FOURAGNAN, Lisa HUTTON, Véronique THIEUX LOUIT. Messieurs Frédéric CORNU, Bruno DURIEZ, Maxime FILLOS, Jean-Marie GRIVAZ, Simon LABORDE

Étaient absents et excusés : Patrick MAGNE, Bernard LUIS donne procuration à Frédéric CORNU

Formant la majorité des membres en exercice.

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire de séance.

Secrétaire : M. Bruno DURIEZ est désigné pour exercer cette fonction.

Les élus présents physiquement constituent le quorum nécessaire aux délibérations.

Approbation du procès-verbal de la séance du 27 mai 2025

Il est donné lecture du procès-verbal de la séance du 27 mai 2025. Il est adopté à l'unanimité.

Défense de nos traditions suite à la décision de la Commission Européenne de saisir la Cour de Justice de l'Union Européenne d'un recours en manquement contre la France concernant la réglementation de la chasse du pigeon ramier (palombe) au filet.

Vu la directive 2009/147/CE du 30 novembre 2009 du Parlement européen et du Conseil concernant la conservation des oiseaux sauvages (directive « Oiseaux ») ;

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 424-4, R. 424-9 et R. 424-1 ;

Vu l'arrêté ministériel du 11 août 2006 relatif aux conditions de chasse des colombidés dans le département du Gers ; Considérant la décision de la commission européenne de saisir la Cour de justice de l'Union européenne d'un recours contre la France pour non-respect des dispositions relatives à la chasse de la directive « Oiseaux », en particulier ses articles 8 et 9, risquant de mettre fin à la chasse traditionnelle de la palombe (pigeon ramier) en palombière ; Considérant l'incompréhension que suscite cette décision communautaire compte tenu du caractère ancestral de cette activité, de son antériorité par rapport aux dispositions communautaires elles-mêmes, et de l'interprétation faite aujourd'hui de ces dispositions par la commission européenne pour faire condamner cette activité ; Considérant que la palombe (pigeon ramier) connaît aujourd'hui une véritable explosion démographique au point de constituer un risque important pour l'agriculture obligeant le préfet du Gers à prendre annuellement un arrêté permettant la destruction du pigeon ramier (palombe) sur l'ensemble du département ;

Considérant l'importance et l'attachement de nos populations à cette pratique, développée au sein de notre réseau associatif local, porteuse de valeur de vivre ensemble ;

Le Conseil Municipal demande instamment que le Premier ministre intervienne en défense sur ce dossier auprès de la commission européenne pour s'opposer à la saisine de la Cour de justice de l'Union Européenne.

Demande que la stratégie de défense soit construite en collaboration avec les services du ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche, et de la Fédération départementale des chasseurs du Gers ;

Et dans cette attente,

-Émet un avis défavorable sur la décision de la commission européenne de remettre en cause la chasse du pigeon ramier (palombe) au filet ;

-Apporte un soutien sans réserve en faveur de la chasse de la palombe au filet en palombière, activité cynégétique ancestrale pratiquée au cœur de nos territoires ;

-Se dit solidaire de l'ensemble des communes qui émettront un même avis.

Modification statutaire Territoire d'Énergies du Gers suite à la création de la commune nouvelle Cap-d'Astarac

Vu l'arrêté préfectoral, en date du 18 décembre 2024, portant création de la commune nouvelle Cap d'Astarac.

Vu l'arrêté préfectoral portant modification des statuts et portant changement de dénomination du Syndicat départemental d'Énergies du Gers en Territoire d'Énergies Gers.

Territoire d'Énergies Gers rappelle que la commune de Monbardon appartient conformément à l'article 5.1 des statuts de Territoire d'Énergies Gers au Secteur Intercommunal d'Énergies (SIE) des Vallées de la Gimone et de l'Arrats. Territoire d'Énergies Gers rappelle que les communes de Sarcos, Cabas-Loumassès et Saint-Blancard appartiennent conformément à l'article 5.1 des statuts de Territoire d'Énergies Gers d'Énergies au SIE de Masseube. Or ces quatre communes ont fusionné en une commune nouvelle « Cap d'Astarac ». Il conviendra donc d'affecter cette commune nouvelle à un Secteur Intercommunal d'Energie dans le cadre du projet de statut afin de lever toute ambiguïté lors du prochain renouvellement des instances du Syndicat Territoire d'Energie. Il

est proposé de l'affecter au Secteur Intercommunal d'Energie de Masseube.

Par la même occasion, Territoire d'Énergies Gers propose d'actualiser l'article 7 en intégrant les modifications réglementaires sur la fiscalité de l'électricité avec une référence sur la part communale de l'accise sur l'électricité en lieu et place de la taxe.

Madame le Maire propose d'approuver la réforme statutaire intégrant ces propositions et la soumet au vote.

Le Conseil Municipal, décide d'approuver la modification statutaire annexée à la présente modification.

Convention avec le SIEBAG pour le contrôle et entretien des points incendie

Madame le Maire expose à l'assemblée que la défense incendie relève exclusivement de la compétence de la commune. Le service public de DECI est placé sous la responsabilité du maire et vise à assurer l'alimentation en eau des moyens des services d'incendie et de secours par l'intermédiaire de points d'eau identifiés à cette fin.

Toutes les dépenses relatives à l'exercice de la compétence DECI (fourniture, pose, contrôle, entretien des équipements et ouvrages destinés à fournir l'eau nécessaire à la lutte contre l'incendie) relèvent donc des dépenses obligatoires de la commune.

Ainsi, dans le cadre de sa responsabilité en matière de lutte contre l'incendie, Madame le Maire expose le projet de convention définissant les conditions suivant lesquelles le SIEBAG entretiendra en tant que prestataire de service le bon état de fonctionnement des poteaux incendies de la commune.

Le Conseil Municipal, autorise Madame le Maire à signer la convention de prestation de services de contrôle e d'entretien des poteaux incendie de la commune avec le SIEBAG.

Rapport d'activité des services de la Communauté de Communes d'Artagnan en Fezensac

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.5211-39 lequel prévoit « le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retracant l'activité de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus.

Considérant que le rapport d'activités de la Communauté de Communes d'Artagnan en Fezensac et de ses services pour l'année 2024 a été communiqué au conseil municipal en amont par voie électronique,

Il est proposé au conseil municipal de prendre acte de la communication de ces rapports.

Chantier forestier forêt du lac de Lacoste

L'ONF a effectué une coupe de bois dans la forêt communale de Lacoste afin de sécuriser le chemin de randonnée du tour du lac et de le rendre plus accessible à tous. Le bois retiré sera vendu et permettra de couvrir les frais de mise en place de buses sur trois passages de fossés.

Devis compteur d'eau cimetière de Pujos

Pour donner suite à la demande des administrés d'installer un compteur d'eau au cimetière de Pujos, un devis a été demandé au SIEBAG. Le devis s'élève à 1096.80€. De plus, Madame le Maire rappelle que la parcelle de la chapelle est enclavée, les travaux et le compteur se trouveraient sur le domaine privé ; ce qui pose un problème pour la création d'une nouvelle conduite d'eau. Il est décidé de mettre en place un récupérateur d'eau au niveau de la chapelle avec un robinet et la mise à disposition d'un arrosoir.

Point sur les travaux en cours suite dossier sécheresse

Les travaux de la phase 1 au musée et ceux de la chapelle de Pujos sont terminés.

Les travaux de la phase 1 sur le bâtiment de l'école ont été faits.

Aménagements des abords de la place d'Artagnan.

Suite à l'appel d'offres déposé sur la plateforme dédié, une seule réponse pour le lot 1 a été déposée.

Le lot 2 a été infructueux. Madame le Maire va rechercher une entreprise pour établir un devis.

Médaille de Lupiac

Discussion sur le projet de règlement d'attribution de la médaille. Le Conseil Municipal valide le règlement ci-dessous :

MEDAILLE DE LA VILLE DE LUPIAC - PROPOSITION DE CHARTE D'ATTRIBUTION

Cette charte a pour objet de définir les conditions et modalités de remise des médailles de la ville de Lupiac.

Lupiac souhaite honorer les personnes, qui ont contribué de façon significative au développement, renom et

rayonnement du village ou en reconnaissance d'un acte de bravoure exceptionnel.

I. Procédure de candidature

- a. Dépôt des candidatures : les candidatures peuvent être soumises à titre personnel, par un tiers, par la présidence d'une association. Elles seront déposées au secrétariat de la Mairie.*
- b. Dossier de candidature : une note décrivant les actions, les faits qui peuvent justifier cette décoration sera jointe au dépôt de candidature.*

II. Comité de sélection

Les membres du Conseil Municipal réunis sur convocation du Maire examineront la candidature. La décision devra être prise à la majorité des membres présents ou représentés.

Vote à bulletin secret.

En cas d'égalité le vote sera considéré comme défavorable.

III. Remise de la médaille : le Maire décidera des modalités de remise de la médaille.

IV. Disposition finale : le présent règlement pourra être modifié par décision du Conseil Municipal.

Questions diverses

- ✓ Le bilan de fréquentation du musée à ce jour est bon, plus 400 entrées par rapport à 2024.
- ✓ Le jury du label Villes et villages fleuris est passé le 16 juillet 2025.
- ✓ Les marchés Convial'Eté sont bien fréquentés.
- ✓ De nouvelles chambres d'hôtes ont été ouvertes au lieu-dit « Lasserre » à Lupiac chez M. et Mme MARTINAUD.
- ✓ Le département a installé un radar pédagogique à l'entrée du village, Route de Vic-Fezensac.
- ✓ Un petit camion a accroché le mur du musée et a cassé la conduite de l'éclairage public sans laisser son identité.
- ✓ Déchetterie d'Aignan : pour des questions de sécurité, le dépôt de déchets verts est modifié et plus encadré.
- ✓ Parking chemin du rempart sud : demande de couper les branches basses.

La séance est levée à 22h20.

NOUVEAU À LUPIAC

Bientôt des chambres d'hôtes au Domaine de Lasserre

Arrivés sur la commune en février 2025 au lieu-dit Lasserre, Vincent et Bénédicte Martinaud se sont lancés dans le projet d'ouvrir des chambres d'hôtes au **Domaine de Lasserre**. Pour le moment, Vincent poursuit son activité professionnelle à Colomiers, tandis que Bénédicte assurera l'accueil des visiteurs sur place. En attendant l'ouverture, ils s'affairent à quelques rénovations, décorations et aménagements pour redonner tout son charme au lieu. À terme, cinq chambres accueilleront les visiteurs de passage, et une table d'hôtes viendra compléter l'offre pour faire découvrir les saveurs du terroir gersois.

L'ouverture officielle est prévue pour le printemps 2026, mais le domaine a déjà eu le plaisir de recevoir ses tout premiers hôtes à l'occasion du **Festival d'Artagnan** cet été.

Une nouvelle adresse à suivre, qui viendra enrichir l'accueil touristique de notre village et mettre en valeur son cadre authentique et chaleureux. www.domainedelasserre.fr / Instagram : @domainedelasserre



LUPIAC, dans le VILLAGE PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS

Le village de **LUPIAC** a été choisi pour participer à la 14ème édition de l'émission « **Le village préféré des Français** » présentée par Stéphane Bern et diffusée sur France 3.

LUPIAC a eu l'honneur, après Collioure, d'être sélectionné pour représenter la région Occitanie.
Sachez que « **Le village préféré des Français** » suscite un véritable engouement depuis sa première diffusion en juin 2012, réunissant jusqu'à **5 millions de téléspectateurs** !
Cette année, **14 nouveaux villages étaient en compétition**.

Une équipe de repérage est venue le 9 avril avec Anne Plantard, rédactrice en chef.
Le tournage a eu lieu le 16 avril en présence de Stéphane Bern (il ne va pas dans tous les villages pour les prises de vues !), afin de réaliser un reportage d'environ 7 minutes.
Nous avons donc accueilli l'équipe de Morgane Production.
Une quinzaine de techniciens se sont déployés autour de Stéphane Bern, l'animateur emblématique de l'émission pour des scènes filmées avec drone, caméras et photographes.



La municipalité tient particulièrement à remercier :

Alina Goebel, Responsable du Musée d'Artagnan qui a accepté d'être le « fil rouge » dynamique et enthousiaste qu'il fallait pour l'émission.

Tous les membres de l'Association d'Artagnan chez d'Artagnan qui ont œuvré pour que le reportage se passe dans les meilleures conditions.

Marie-France Fillos et Maria Harff, responsables de l'atelier couture.

Maxime Fillos, Yves Duffour et toute l'équipe du Carrosse.

Damien Desbarats, président des Lames Lupiacoises et son équipe.

Jacques Lapart, pour la présentation de Castelmore et Yves Claude pour l'ouverture du château.

Thibault Lagoutte, chef de La Taverne de d'Artagnan, pour sa disponibilité et qui a offert pâtés en croutes et rôtis pour le banquet Grand Siècle servi pour l'occasion.

Evelyne et Philippe Fauroux qui ont transformé la salle des fêtes en salle à manger de château !

Jean Louis de Brézillac pour le prêt de tableaux et de chaises.



Stéphane Bern a confié : « Sur les 14 villages, je ne peux en visiter que cinq ou six ... Et je reviens toujours avec plaisir à Lupiac. Regardez cette place : c'est quand même magique ».

Lupiac a déjà attiré le regard pour accroître sa notoriété :

- labellisé Petite cité de caractère ;
- membre fondateur de la Route européenne de d'Artagnan, reliant Lupiac à Maastricht ;
- organisateur du festival d'Artagnan, deuxième week-end d'août.

Ce tournage offre une vitrine exceptionnelle à ce village authentique du Gers, redécouvrant son charme et son attachement à l'identité gasconne.

Lupiac a misé sur son authenticité, son patrimoine vivant et l'engouement de sa communauté pour séduire les téléspectateurs de l'émission du Village préféré des Français 2025.



Saint-Antoine-l'Abbaye, situé en Isère, en région Auvergne-Rhône-Alpes, décroche le titre de Village préféré des Français 2025. Ce village médiéval, classé parmi les Plus Beaux Villages de France, a séduit les Français. C'est la première fois qu'une commune d'Auvergne-Rhône-Alpes s'impose depuis la création du concours en 2012. **Saint-Antoine-l'Abbaye succède à Collioure, dans les Pyrénées-Orientales (Occitanie)**, qui avait remporté le concours en 2024.

Les téléspectateurs avaient la possibilité de voter jusqu'au 7 mars pour leur village préféré. Découvrez le classement final des 14 villages en lice au concours :

1. Saint-Antoine-l'Abbaye (Auvergne-Rhône-Alpes) ;
2. Malestroit (Bretagne)
3. Semur-en-Auxois (Bourgogne-Franche-Comté)
4. Beaulieu-sur-Dordogne (Nouvelle-Aquitaine)
5. Clécy (Normandie)
6. Sierck-les-Bains (Grand-Est)
7. Grand'Rivière (Martinique)
8. Ferrières-en-Gâtinais (Centre-Val de Loire)
9. Longpont (Hauts-de-France)
- 10. Lupiac (Occitanie)**
11. Fontevraud-l'Abbaye (Pays de la Loire)
12. Calcatoggio (Corse – 2A)
13. Saorge (Provence-Alpes-Côte d'Azur)
14. Rochefort-en-Yvelines (Île-de-France)

LE COIN DES BRÈVES

9 avril 2025 - UNSS



Lupiac a accueilli une rencontre organisée dans le cadre de l'**UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire)**. Plusieurs établissements du secteur se sont réunis pour une journée placée sous le signe de la convivialité, du fair-play et de l'effort collectif.

12 avril 2025 – CONCERT



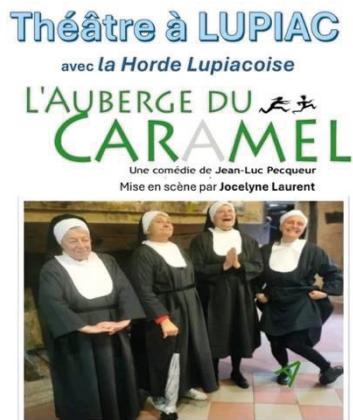
Concert et « beefsteackade » réussie, animée par la banda

Le 12 avril 2025, Lupiac a vibré au son des instruments et des rires lors d'une soirée festive organisée par l'Harmonie locale. Dès 19h, le concert de l'Harmonie a ouvert les festivités avec un programme varié et entraînant, salué par un public conquis.

La soirée s'est poursuivie avec un repas convivial baptisé « beefsteackade », animé par deux groupes de bandas : les *Cock a doodle doo band* et les *Bundy's*. Musique, bonne humeur et esprit de village étaient au rendez-vous. Entre moments musicaux et partages autour de la table, cette soirée a parfaitement mêlé culture, tradition et convivialité.



THÉÂTRE – L'AUBERGE DU CARAMEL



samedi 26 avril - 20h30

dimanche 27 avril - 16h00

à la salle des fêtes

Entrée Libre: tarif au chapeau

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique


Jocelyne Laurent
D'Artagnan
contact@planetagagnandartagnan.org
05 62 09 34 08

Les habitants de Lupiac et des alentours ont eu le plaisir d'assister à deux représentations théâtrales hautes en couleur proposées par **la Horde Lupiacoise**. La troupe a présenté « **L'Auberge du Caramel** », une comédie écrite par **Jean-Luc Pecqueur** et mise en scène avec brio par **Jocelyne Laurent**. Dès les premières minutes, le public a été conquis par l'énergie et l'humour des comédiens, incarnant des personnages loufoques dans une auberge pas comme les autres. Le décor simple mais efficace, l'interprétation joyeuse et les répliques savoureuses ont suscité de nombreux éclats de rire. La salle des fêtes affichait complet. Deux autres représentations sont prévues à Eauze et à Castillon Débats.



CÉRÉMONIE du 8 mai 2025

Le 8 mai, nous nous réunissons à Lupiac pour commémorer la fin de la Seconde Guerre Mondiale en Europe, en 1945. Ce 8 mai n'est pas un simple souvenir. C'est un appel à la vigilance, un rappel que la paix est fragile, et que les valeurs de la République doivent être défendues chaque jour, face aux menaces, aux divisions, et à l'oubli. La commémoration a eu lieu en présence de Frédéric CORNU, premier adjoint, Robert PACHÉ, Maire de Saint Pierre d'Aubézies, André TURON, Président des anciens combattants et de l'Harmonie lupiacoise.



14 mai – Inauguration du CARROSSE

C'est sous un beau soleil printanier que le carrosse de d'Artagnan a été inauguré. Tiré par un attelage de trois juments de l'écurie « Le faire à cheval », le carrosse a effectué ses premiers tours de roue depuis son abri au Musée jusqu'à la place. Accueillis par Véronique Thieux Louit, Monsieur Alain Castanier, Préfet du Gers, et les représentantes des donateurs institutionnels Mesdames Hélène Rozis Le Breton pour le Conseil Départemental et Madame Marie Courtet Pélissier pour le Crédit Agricole ont tour à tour vanté le dynamisme et le travail des associations de Lupiac et souligné l'importance d'une telle réalisation. Cette parade a été suivie par de nombreux spectateurs, Lupiacois bien sûr, costumés pour l'occasion, mais aussi des touristes surpris et émerveillés par le luxe et la beauté de cette œuvre. Invités pour cette cérémonie, les élèves et professeurs du lycée de Coarraze qui ont réalisé les décors en bois sculpté et du lycée agricole de Mirande auxquels on doit tous les cuirs, ont pu admirer le résultat.



Dans les discours Maxime Fillos a été remercié pour avoir eu l'idée de ce projet fou. C'est lui qui grâce à son énergie, son imagination et son engagement, a su entraîner dans son sillage des dizaines de talents. Plusieurs hommages ont été rendu à toutes les petites mains, souvent discrètes, mais toujours essentielles, qui ont contribué à cette création collective, aux équipes de René Cornu, qui ont œuvré avec passion et précision durant 18 mois et aux couturières. Les professeurs et les élèves des écoles de Coarraze et de Mirande, dont la créativité et l'implication ont été déterminantes ont été remerciés. Le travail d'Yves Duffour a été aussi mis à l'honneur, pour les allégories peintes sur les portes du carrosse, qui sont tout simplement magnifiques.

Et bien sûr, ce projet n'aurait pas pu arriver à son terme sans le financement participatif du Conseil Départemental, le mécénat du Crédit Agricole, les dons et les participations diverses.

CNAS - 20ème anniversaire de la Délégation Départementale du Gers

Le Comité National d’Action Sociale, association à but non lucratif, est né en 1967. Au niveau national, il propose des prestations d’actions sociales et culturelles à près d’un million d’agents territoriaux. Dans le Gers, ce sont 167 collectivités qui adhèrent à cette association, soit 4 427 agents bénéficiaires et leurs ayants-droits. Les communes adhérentes vont d’un à plusieurs centaines d’employés.



La Délégation Départementale du Gers a célébré ses **20 ans d'existence** le **12 juin à Lupiac**. Cet événement a été organisé plus particulièrement par Brigitte Serralta, Maire de Peyrusse-Vieille et membre du bureau du CNAS départemental.

Répondant à l’invitation d’Elisabeth Olivan, présidente de la délégation départementale, et accueillis par Véronique Thieux Louit, Maire de Lupiac, les membres du CNAS ont pu faire le point sur les actions en cours et à venir et rencontrer la douzaine de partenaires nationaux et régionaux présents.

Cette journée anniversaire a réuni de nombreux participants : bénévoles, adhérents, partenaires institutionnels, élus locaux et anciens responsables de la délégation. Yvon Montané, ancien Député Maire de Mauvezin a pris la parole afin de partager des souvenirs.

Les participants ont assisté à une démonstration d’escrime artistique par les Lames lupiacoises, puis, après l’apéritif déjeunatoire, ils ont suivi Maxime Fillos pour une visite commentée du village, sans oublier le carrosse de d’Artagnan qui est maintenant abrité dans le musée.



14 juin - VU au LAC DE LACOSTE

On aurait pu penser que l’eau était encore un peu froide, mais pas pour des Britanniques venus se marier à Lupiac au château de Lacoste !

Mariés et demoiselles d’honneur n’ont pas hésités pas à se baigner.

26 juin - FEU DE LA ST JEAN

Très belle soirée organisée par le Comité des Fêtes de Lupiac. Pour des raisons de sécurité le feu n'est pas allumé, mais un tiers des Lupiacois était là pour un bon moment de rencontre et de partage.



27 juin - Banquet XVIIÈME - LA TAVERNE



Organisé par Thibault Lagoutte, la première fois, lors des commémorations des 350 ans de la mort de d'Artagnan, le banquet XVIIème de la Taverne a lieu maintenant chaque année autour du 25 juin sur la Place d'Artagnan.

Toujours très intéressant d'écouter les explications de Jean André et de Thibault sur la cuisine au XVIIème...
Et quel délice !

3 juillet 2025 - SPECTACLE de l'ÉCOLE



Le spectacle de fin d'année de l'école a été décalé de deux jours à raison des fortes chaleurs. Après plusieurs semaines de préparation, les élèves, des plus petits aux grands, sont montés sur scène pour présenter le fruit de leur travail. Un grand bravo aux enseignants pour leur créativité et leur patience, aux élèves pour leur implication et leur énergie, et aux parents qui ont prêté main-forte pour les costumes, le maquillage et l'installation.

VISITES THÉÂTRALISÉES



Les visites théâtralisées de Lupiac : un voyage vivant dans le passé

Cet été, le cœur de Lupiac a battu au rythme des visites théâtralisées, organisées pour faire découvrir notre village de façon originale et vivante. Guidés par des personnages hauts en couleur, inspirés de l'histoire locale, les visiteurs ont parcouru ruelles et lieux emblématiques en plongeant dans une mise en scène pleine d'humour, d'anecdotes et de surprises.

Un grand merci aux comédiens et bénévoles pour leur énergie et leur talent, ainsi qu'à tous ceux qui ont participé à cette belle aventure patrimoniale. Ces moments partagés renforcent l'attractivité de notre village tout en valorisant notre riche héritage gascon.



Le FESTIVAL en PHOTOS



La FÊTE du village en PHOTOS



LAC DE LACOSTE



Le 5 septembre vers 17 heures, une voiture a glissé dans le lac.

D'importants services de secours ont été engagés car suivant l'appel, on pouvait présager que quelqu'un était dans la voiture, ce n'était heureusement pas le cas ! Juste un frein à main qui a lâché...

Merci à Sylvain Fourquet, qui s'est rendu rapidement disponible, pour aider les pompiers à sortir la voiture avec son chariot élévateur télescopique.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE – 20 et 21 septembre



À l'occasion de cette journée, Le Club au Fil du Temps a organisé une **Exposition de vêtements liturgiques à l'église Saint-Barthélémy**.

On a pu, comme chaque année admirer la magnifique collection de **chasubles et de dalmatiques brodées**, témoins silencieux d'un savoir-faire ancestral et de la richesse du patrimoine liturgique.

Le Club a aussi organisé des **visites commentées de l'église, du village et de son moulin**.

28 septembre – CONCOURS DE PÊCHE



Le samedi 28 septembre, des passionnés de pêche sont venu tenter leur chance lors du traditionnel **concours de pêche**, organisé par le club de Vic-Fezensac, **L'Anguille Vicoise** et son président, Patrick Pizzinat. Le club gère plusieurs lacs au niveau « pêche » (Baradée, Candau, Lizet, etc.) et le lac de Lacoste.

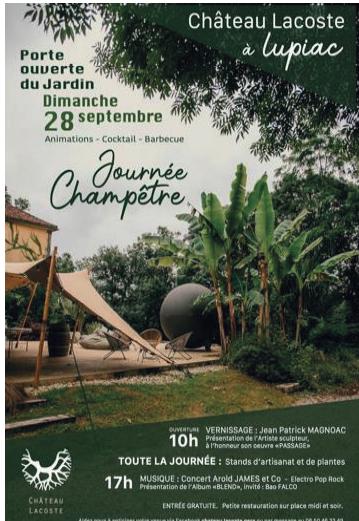
Le concours a réuni 12 équipes : 7 heures de pêche et plus de 10 kilos de poissons pour les meilleurs !

Ce rendez-vous a été l'occasion de partager un bon moment en pleine nature, de se retrouver autour d'un verre de l'amitié offert par la municipalité. Tous les participants sont repartis avec au moins un poulet !

Un grand bravo aux participants et aux organisateurs pour cette belle journée au bord de l'eau.

CHÂTEAU DE LACOSTE

La première journée champêtre,
porte ouverte du jardin du château a
eu un vif succès.
Belle initiative et très belle journée !



MARCHÉ CONVIVIAL'ÉTÉ 2025



La saison a été un petit peu perturbée avec deux marchés, ceux du 1 juillet et 12 août, annulés à cause d'une chaleur caniculaire. Aux sept marchés restants, Lupiacois et visiteurs faisaient connaissance dans la bonne humeur autour des tables et bancs de l'association d'Artagnan chez d'Artagnan et de bons produits locaux.

Le marché a vu passer pas loin de 40 exposants au cours de l'été, deux tiers en alimentation, un tiers en artisanat : objets déco, bijoux, accessoires de mode, huiles essentielles, art de la table entre autres.

Les plus gourmands retrouvaient leurs plats et produits préférés des années précédentes complétés par diverses nouveautés : de la boulangerie paysanne de Bezolles, de l'huile de tournesol et des œufs de Rozès, des escargots de Maubourguet, de la pâtisserie de Couloumé Mondebat, et des légumes lactofermentés de Dému.

Les jeunes (et les jeunes d'esprit) n'étaient pas en reste avec un mini carrousel, un babyfoot et du « face painting » (maquillage artistique).

Chaque semaine une animation musicale a mis l'ambiance sur la place d'Artagnan : l'Harmonie du village, Lous Amics Quartet, le Swing Manouche, Alex Just in Case et encore Zone Orange.



VILLE À JOIE



Le 16 septembre, nous avons reçu l'association Ville à Joie à Lupiac pour une première animation autour de ce petit marché avec la participation de France Services, Visiotruck un opticien ambulant, Vic Accueil et la Communauté de Communes. À la suite d'une expérimentation réussie sur le territoire de la Communauté de communes Astarac Arros en Gascogne, le dispositif Ville à Joie revient en 2025 sur le territoire du Gers en septembre et octobre. Ville à Joie est une initiative qui vise à ramener des services de proximité et du lien social dans les territoires ruraux. Pour cela, elle organise des fêtes de village où s'installent sur la place de la commune, le temps d'une demi-journée, des services de proximité variés, des associations, des commerces et des animations (quiz musical

ou autre) avec des lots à gagner. Cette année, après Astarac Arros en Gascogne en 2023, 2024 et mai/juin 2025, les Communautés de communes Coeur d'Astarac en Gascogne, Val de Gers et Artagnan en Fezensac accueillent à leur tour Ville à Joie, dans le cadre du dispositif Territoire Zéro Non Recours, pour une nouvelle tournée multi-services favorisant l'accès aux droits à travers la convivialité et des festivités. Sur chaque évènement, les habitants pourront, en fonction des dates, retrouver plusieurs stands auprès desquels ils pourront accéder à des services, de l'information, de l'artisanat, etc.



ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE LUPIAC

Rentrée scolaire 2025/2026

Liste au 01/09/2025

Liste des élèves de la classe Cycles 1 et 2 de Madame COUSTEAU

N°	Nom	Prénom	Année de naissance	Sexe	Niveau
1	CALMON	Thomas	2022	M	PS
2	PERES	Ava	2022	F	PS
3	ROULT	Rafaël	2022	M	PS
4	DURAN REGNAUD	Gabriel	2021	M	MS
5	FONTAINE	Noémie	2021	F	MS
6	LAFFARGUE	Gabin	2021	M	MS
7	LE BRETON	Zaïg	2021	F	MS
8	MOLE	Charlie	2021	M	MS
9	CALMON	Sophie	2020	F	GS
10	CASTELLA	Giulia	2020	F	GS
11	LE BRETON	Artus	2020	M	GS
12	GOMEZ	Titouan	2019	M	CP
13	MEYER	Simon	2019	M	CP
14	PEFFAU	Arthur	2019	M	CP
15	POLLABAUER	Mathis	2019	M	CP

Nombre d'élèves : 15

Liste des élèves de la classe de Cycles 2 et 3 de Madame BRAU

N°	Nom	Prénom	Année de naissance	Sexe	Niveau
1	BIZET	Naël	2018	M	CE1
2	LECOEUR-DEDIEU	Ely	2018	M	CE1
3	DELAHAYE	Hévaëlle	2017	F	CE2
4	DEMEURANT	Keny	2017	M	CE2
5	SOULAN	Léo	2017	M	CE2
6	FONTAINE	Ethan	2016	M	CM1
7	ALQUIER	Emilio	2015	M	CM2
8	BIZET	Tess	2015	F	CM2
9	DEMEURANT	Wanda	2015	F	CM2
10	DOAT	Axel	2015	M	CM2
11	DUPUY	Jean	2015	M	CM2
12	DUPUY	Jules	2015	M	CM2
13	JOURDAN-CERIZOLLA	Mathis	2015	M	CM2
14	SOULAN	Emy	2015	F	CM2

Nombre d'élèves : 14

MODES DE GARDE

Dans le cadre de l'amélioration du service aux familles, **le service relais petite enfance de la Communauté de Communes** met en place un guichet unique dédié aux modes de garde sur le territoire.

Ce dispositif a pour objectif de :

- Faciliter l'accès à l'information pour les familles,
- Centraliser les demandes de renseignements et d'inscriptions,
- Donner une meilleure visibilité sur l'offre d'accueil disponible sur le territoire : assistantes maternelles, crèches, maisons d'assistantes maternelles (MAM).



Le guichet petite enfance, un même lieu pour...

Vous renseigner

Ce guichet s'adresse aux parents et futurs parents. Vous pouvez y bénéficier, gratuitement, de toutes les informations dont vous avez besoin pour choisir le mode d'accueil le plus adapté à vos besoins et ceux de votre enfant. Et pour vous orienter vers des lieux ressources en terme d'éveil et d'accompagnement à la parentalité.

Vous accompagner

- Pour toute demande d'inscription au multi-accueil.
- Pour la recherche d'un(e) assistant(e) maternell(e)
- Pour le mode de calcul de vos aides financières.
- Pour des informations sur le rôle de particulier employeur.
- Ou encore sur le suivi de votre demande.

Permanences

LUNDI 14H00 -17H00
VENDREDI 14H00 -17H00

Privilégier la prise de rendez-vous préalable

-  18 Complexe des Cordeliers
32190 Vic-Fezensac
-  06.49.22.48.84
-  relaispetiteenfance@dartagnanenfezensac.com
-  Rpe Cabriole Ccaf

N'hésitez pas à prendre contact avec la responsable du guichet unique



Guichet petite enfance

D'artagnan en Fezensac

Un lieu unique pour vous accompagner dans le choix d'un mode d'accueil, et l'éveil de votre enfant.



Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

Multi-accueil la CASITA

0 - 4 ans

Ouvert du lundi au vendredi
Horaires : de 7h45 à 18h15



Accueil régulier,
accueil occasionnel ou
accueil d'urgence.
20 Places

Renseignement
et pré-inscription
auprès du guichet
petite enfance

La commission d'attribution
des places étudiera
l'ensemble des demandes et
apportera une réponse
favorable ou défavorable.

Fermetures annuelles
1 semaine au printemps, 3
semaines en août, 1
semaine en hiver

Relais petite enfance Cabriole (RPE)

• Les parents et futurs parents

- Des informations sur les différents modes d'accueil.
- Mise en relation avec les assistant(e)s maternell(e)s agréé(e)s du territoire.
- Un accompagnement dans le rôle de parents employeurs.

Informé, accueille et accompagne...

• Les enfants

0 - 18 ans

- Présentation de l'accueil chez une assistant(e) maternell(e). (disponibilités, type d'accueil, horaires etc.)
- Un accompagnement dans l'exercice de leurs fonctions.
- Un lieu d'écoute, de rencontre et d'échange des pratiques professionnelles.
- Facilite l'accès à la formation continue.
- Accès à des soirées thématiques et des manifestations festives.

Lieu d'accueil enfants parents (LAEP)

0 - 5 ans

Le LAEP est ouvert tous les mercredis matin de 9h à 12h à Vic-Accueil, gratuit anonyme et sans inscription, pour les enfants, leur parent(s), grands-parent(s), ainsi que les futurs parents.

Un lieu d'écoute, de partage, d'accueil, d'échange et d'information. Pour discuter de l'aventure parentale et de ses interrogations du quotidien.

Un espace de jeu adapté au tout petit, pour favoriser les premiers échanges collectifs et s'autonomiser.

Centre Social Vic-Accueil

13 rue Jean Jaurès 32190 Vic-Fezensac
05.62.64.41.16
laep@vic-accueil.fr



20

ÉTÉ JEUNES - LUPIAC



Du 7 au 28 juillet 2025, une nouvelle équipe de jeunes du village, encadrée par Maryse, s'est lancée à faire des petits travaux d'intérêt général au village.

Ils ont réalisé cette année beaucoup d'entretien d'espaces publics. Ils sont allés aussi sur le site du lac de Lacoste afin de vérifier que rien n'avait été jeté (bouteille plastiques, etc.).

De gauche à droite : Maryse Fouragnan (conseillère municipale), Meg Lefevre Bizet, Emmy Magné, Théo Jourdan Cerizzola, Pierre Jourdan Cerizzola, Achille Cornu, Alexis Clauzade, Patrick Compan.

ETAT CIVIL du 1 avril 2025 au 30 septembre 2025

Pacs

Séverine, Chantal, Lucette BERGES
et
Éric, Étienne, Bernard FORTIER,
pacsés le 05/07/2025



Décès

AÏO Gilbert, Gaston né le 22 juin 1930 à
CAZAUX-D'ANGLES (Gers),
décédé le 16 avril 2025 à VIC-FEZENSAC
(Gers)

CAZES Gérard, Pierre né le 14 mars 1935
à CAZAUX-D'ANGLES (Gers),
décédé le 30 août 2025 à AIRE-SUR-
L'ADOUR (Landes)

VAN TOËR Sébastien, Jacques né le 11
février 1972 à ALBI (Tarn),
décédé le 11 septembre 2025 à AUCH (Gers)

Inhumation

BALIX Gabrielle, Léonie, Juliette, née le 14 avril 1926 à
LUPIAC (Gers),
décédée le 30 août 2025 à NOGARO (Gers)

DOAU Henriette, Marie, Julia née le 12 août 1921 à
LUPIAC (Gers),
décédée le 28 août 2025 à SAINT PIERRE D'AUBEZIES
(Gers)

PANNEAU POCKET



La communauté de communes a souhaité faciliter l'accès aux communes à PanneauPocket.

Téléchargez l'application, elle est au service des habitants avant tout. Vous y trouverez des informations et des alertes de la commune de Lupiac et d'autres collectivités. Service gratuit.

Ce support est utilisé par la commune afin de vous signaler les alertes météorologiques et autres.

TRAVAUX au LAC DE LACOSTE

Le chemin de randonnée qui borde le lac a été un peu agrandi et est maintenant devenu accessible à tous. Il nous a permis de retirer les branches mortes afin de sécuriser le passage. Il offre un accès pour les pompiers et les secours en cas de besoin. Le passage est aussi important pour la prévention et la gestion des incendies. Il est interdit au particulier d'y passer en voiture. Afin de le préserver pour tous, il est important que certains usagers limitent par temps de pluie leurs passages (motos, VTT, cavaliers, etc.).



POINT LECTURE

Nous sommes au regret de vous informer que le prêt de livres provenant de la médiathèque départementale du Gers est suspendu pendant 3 mois (à partir du 1^{er} septembre), en raison de la détection d'une infestation par un champignon d'une partie de leurs collections. Pendant ce laps de temps, un traitement préventif par séchage et dépoussiérage sera effectué. Le prêt des livres en fonds propre de la Commune de Lupiac reste possible seulement pour les collections adultes.

SICTOM OUEST

Quelques informations importantes afin de **vous tenir informés des actualités liées à la gestion des déchets**. Vos actions en faveur de la réduction et du tri des déchets sont essentielles...

Depuis le 1er janvier 2024, les particuliers peuvent déposer chez les garages jusqu'à huit pneus usagés par an sans obligation d'achat conformément à l'article R 541-160 du code de l'environnement.

Cette mesure concerne les établissements vendant des pneumatiques destinés aux voitures particulières, camionnettes et aux véhicules à moteur à deux ou trois roues disposant d'une surface de vente supérieure à 250 m².

MAIRIE

Secrétariat ouvert au public

du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12h.

mairie@lupiac.fr - 05 62 09 26 13 - www.lupiac.fr

COMMERCES

GARAGE AIO : Mécanique automobile – Gaz *Ouvert tous les jours de 8h30 à 18h - 05 62 09 26 29.*

L'AGENCE POSTALE : Services postaux et bancaires, point info tourisme, point lecture, îlot numérique. *Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h - 05 62 09 26 00*

L'ANCIENNE EPICERIE : Tee-shirterie, souvenirs, personnalisation textile

Barnabé WIOROWSKI : 06 79 44 62 70. Ouvert de janvier à février sur rendez-vous, de mars à juin et de septembre à décembre, le lundi-mardi-jeudi-vendredi 10h - 12h30 et 14h -15h30, le samedi 10h - 12h30 et 14h 18h. En juillet/août, lundi mardi-mercredi-jeudi-vendredi et samedi 10h-19h et le dimanche 14h 17h.

ANTIQUITÉS - BROCANTE : Achète et vend toutes antiquités et brocante, expertise, succession, partage... *(Ameublement et décos d'intérieur, draps brodés, livres anciens.... Evelyne et Philippe FAUROUX. Ouvert tous les jours de mai à septembre de 10h30 à 18h30 puis le vendredi samedi et dimanche de 11h à 18h00 et sur rendez-vous - 06 77 85 55 49 - 06 70 10 60 80.*

LA GUINGUETTE DU LAC : Restaurant - Snack – Bar *Ouvert mai-juin du jeudi soir au dimanche soir, juillet-août tous les jours sauf le lundi - 05 62 03 84 29 - <https://guinguettedelupiac.com>.*

LA TAVERNE DE D'ARTAGNAN : Café – Bar - Restaurant - Point-chaud (pain, viennoiserie, pâtisserie sur place ou à emporter) - produits de terroir *Ouverture octobre-décembre : tous les jours de 8h à 17h, sauf mercredi de 8 h à 12 h. Ouverture janvier-mars : tous les jours de 8h à 17 h. Ouverture avril-septembre : tous les jours de 8h à 19 h - 05 62 69 53 54.*

LA CABANNE À PIZZA *sur la place d'Artagnan, le mercredi soir de 17h30 à 21h - 06 49 11 12 90.*

ARTISANS, PROFESSIONS LIBERALES et SERVICES

ALIAS Christine Sculptrice / portraitiste - 06.82.11.79.80 - <https://www.christinealias.com>

BEYRIES Sacha Entretien, espaces verts, aménagement extérieur, entretien funéraire - 06.75.39.32.84
sachabeyries@outlook.fr

BRETTEs Jérôme Cours de yoga - 06 52 53 26 49

BOUCHET Guy Ébéniste, facteur d'orgues - 06 22 42 18 10

CASARIN Alain Travaux publics - 06 07 60 60 94

DELAHAYE Cléa Massothérapeute, magnétiseuse et clairvoyante - 07 80 45 19 44 - delahayeclea@gmail.com

DESBARATS David Travaux agricoles, publics, assainissement, terrassement - 05 62 69 03 65 - 06 30 93 82 78

DUFFOUR Yves Artiste peintre - 06 31 20 19 97

DUFFOUR Élisabeth Praticienne de la relation d'aide et développement personnel - 06 70 49 04 96

DUMOLIÉ Laétitia Prêt à porter à domicile, Personal Stylist Elora - dumoliel@gmail.com - 06 71 94 30 60

E-VELO GERS Location de vélos à assistance électrique - 06 10 45 56 38 - www.evologers.com

FITCH Bakhytgul - B -Artiste (pastelliste) - 06 10 45 56 38 - bakhytgul@gmail.com

GARAIT Marie-Ange Infirmière - 06 63 57 65 40

GRANDOTTO BIETTOLI Manon Ferme équestre - 06 32 38 11 08 - manon.grandotto@gmail.com -

www.fermeequestredelupiac.com

LA FERME DES BERNONS Élevage et vente directe de porc fermier - 06 61 71 46 01 -

lafermedesbernons@orange.fr

MANGENOT François Activité multiservice – Entretien de la maison, intérieur et extérieur - 06 08 73 26 78

NAYOZE SARL Grains, engrais, vente de pierre, cailloux de toutes sortes - 06 03 78 12 87

PINEAU Tony Travaux d'élagage - 06 67 23 95 10

REMY Denis Ostéopathie rachidienne - 06 87 88 28 22

TERRAS Wendy Écurie - 06 33 05 62 37 - info@ecuriewendyterras.com - ecuriewendyterras.com

THIEUX LOUIT Véronique Conseiller immobilier - 06 03 45 37 69 - <http://veronique.thieuxlouit.capifrance.fr>

VICENTE Ambre Élevage D'Armagnac, Élevage et pension de chevaux 06 33 77 26 26

S'il y a des changements ou des ajouts à inscrire dans cette liste, n'hésitez pas à nous contacter.

ORGANISATION de la COMMUNICATION

Nous éditons 2 bulletins par an. Le nombre de pages peut varier selon les informations à vous donner. Pour ceux qui le souhaitent et qui le peuvent, par souci d'économie et de préservation de la nature, nous vous proposons de recevoir ce bulletin en format numérique. Il suffit de vous inscrire à la Mairie.

Rappel aux associations : si vous le souhaitez, faites-nous passer avant le 30 septembre et le 31 mars de chaque année vos textes sous format Word. Vous pouvez publier les comptes rendus de vos actions et vos diverses annonces.

Si vous êtes un Champion, si vous avez quelque chose de remarquable à nous faire savoir et si vous le souhaitez, faites-nous passer avant le 30 septembre et le 31 mars de chaque année vos textes sous format Word et vos photos. Nous publierons.

